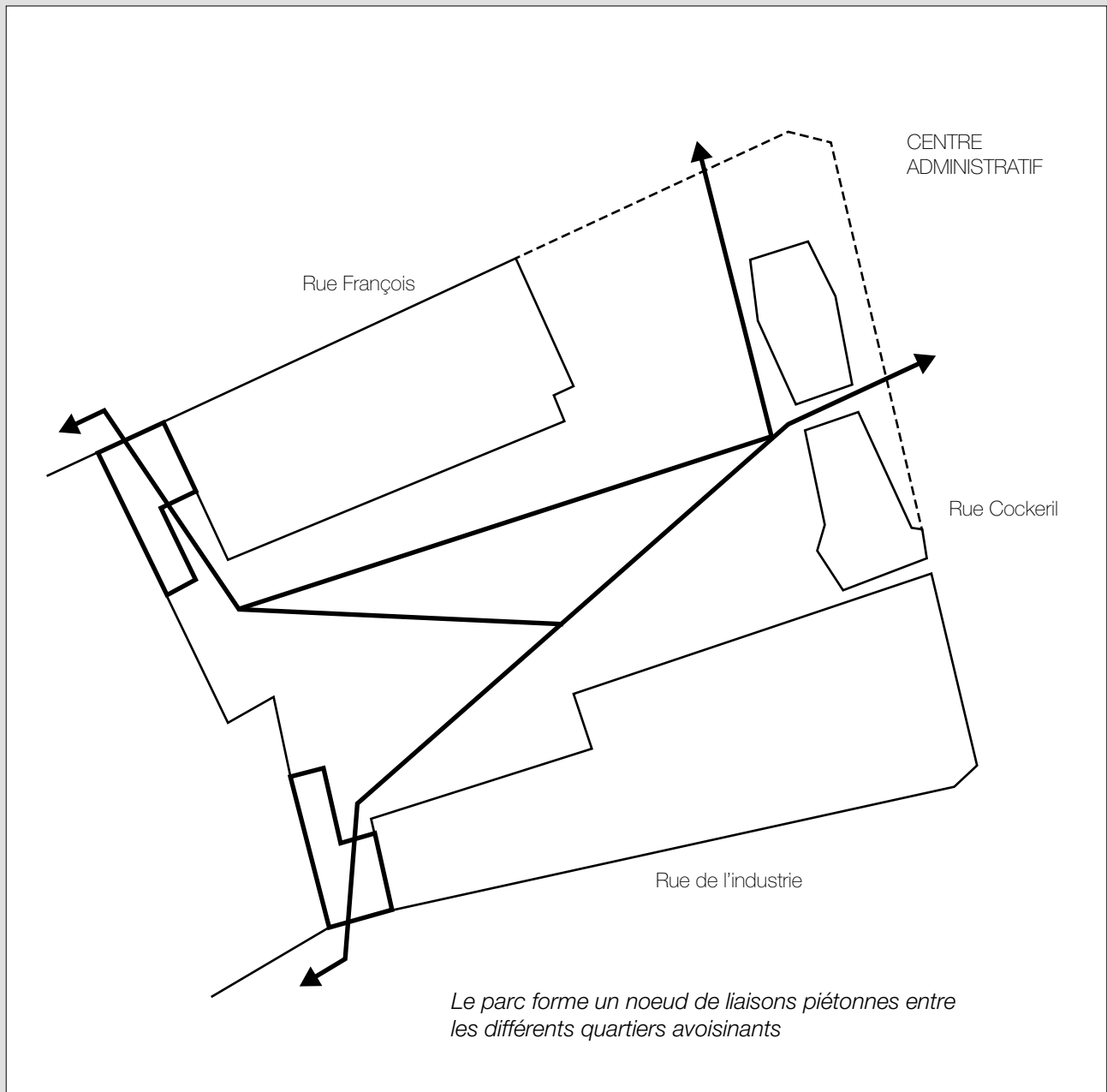


Regard sur le béton

LE PARC NEOCITTA : UNE BELLE HARMONIE ENTRE BÉTON ET NATURE

Ce très bel espace vert a été créé dans le cadre du Master plan « Requalification et rénovation urbaine » de la ville de Seraing. Il constitue le cœur d'un nouvel îlot urbain ceinturé par trois projets immobiliers, développés en parallèle au programme du parc, et qui en forment les portes. Pour ce projet, le maître d'œuvre (EOLE - Atelier d'Architecture des Jardins et du Paysage sprl) a largement opté pour le matériau béton.





L'une des options fondamentales du projet vise à assurer un maximum de connexions et d'usages spontanés tout en créant des espaces différenciés (jeux, repos, promenades...) toujours connectés entre eux. « Pour assumer sa fonction sociale, un parc doit impérativement satisfaire tous les usagers » explique Madame Anne-Marie Sauvat (Architecte paysagiste chez EOLE). « Le parc Neocitta a donc été conçu pour permettre la cohabitation harmonieuse de toutes les activités, mais aussi leur croisement et leur partage afin de développer toujours plus de liens sociaux. Skaters, personnes âgées, petits-enfants... Il faut donner une place à tous et provoquer leurs rencontres ».

Le plan architectural est limpide : le parc présente un faisceau de liaisons piétonnes entre les différents quartiers avoisinants. La trame des cheminements est ainsi suffisamment étendue pour permettre divers schémas de déplacement et de liaison entre habitats, écoles, bureaux, commerces, bus, nouveau centre administratif, etc.

UN PARC AUX MULTIPLES FACETTES

La frange Nord du site, qui est donc la mieux exposée au Sud, est délimitée par une grande terrasse-belvédère qui remplit plusieurs rôles importants (social, fonctionnel, ludique, écologique et de composition spatiale). Passons-les en revue :

- Un rôle de composition spatiale car cette ossature latérale constitue la limite physique très palpable du parc. Elle en forme la colonne vertébrale à laquelle se raccrochent les différentes activités dynamiques du parc.
- Un rôle fonctionnel, parce que la longue palissade permet de bloquer les vues vers les parcelles voisines habitées.
- Un rôle ludique, parce que le belvédère intègre des invitations au jeu déterminées par les ruptures de niveaux que l'on retrouve sous la forme de pentes glissantes, d'escaliers à escalader, de rampes à dévaler... Le principe étant que l'aménagement du parc déclenche des usages sans jamais les formater.
- Un rôle écologique, parce qu'il permet de stocker sur place une partie des terres de terrassement. En outre, l'aménagement favorise l'évaporation et l'infiltration des eaux pluviales.
- Un rôle social enfin, car ce grand solarium exposé plein Sud permet aussi de se détacher en surplomb des flux et des mouvements du parc, de se poser sur les longues banquettes disponibles pour observer le spectacle des autres ou de venir partager une pause de midi à l'abri du bruit du boulevard.

Photo © ERIGES





La partie Est du parc - adjacente au bâtiment « Neocitta 1 » qui fait le lien entre le nouveau centre administratif de la ville et le parc - cœur d'îlot - a été traitée dans un esprit d'esplanade urbaine en interaction avec les commerces du rez-de-chaussée dont les porches et les angles ont déterminé le tracé des longues perspectives sur le parc.

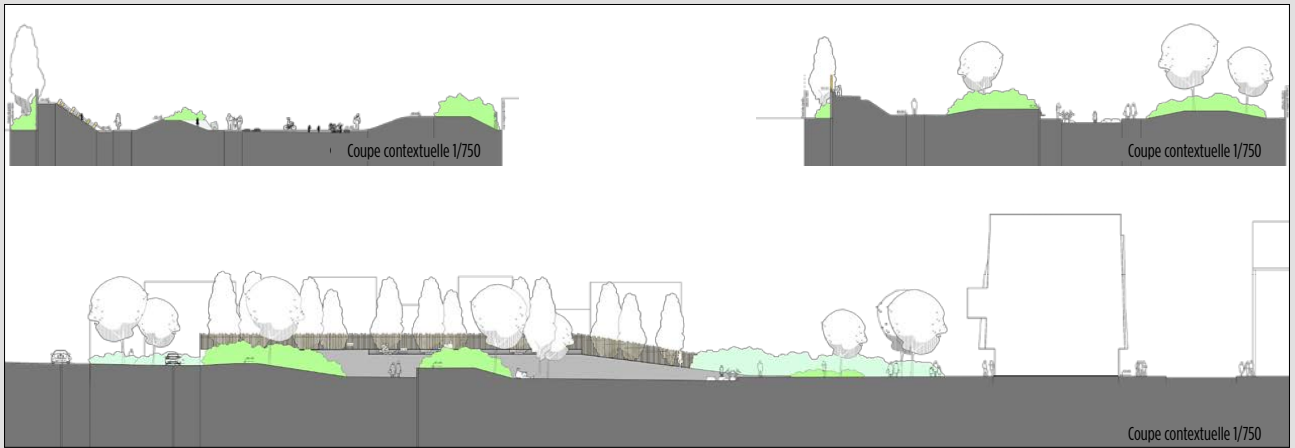
De par la densité urbaine et les fonctions collectives environnantes, le parc sera invariablement soumis à une pression humaine importante. Les revêtements de sol lisses ont été favorisés pour permettre l'accès à tous les usagers (personnes à mobilité réduite, poussettes, patineurs...) et tous les usages (se déplacer, glisser, rouler...). Les longs rubans de béton participent donc pleinement aux dynamiques croisées de jeux et d'usages multiples, usages parfois volontairement en limites de praticabilité dans les parties les plus extrêmes. On comprend dès lors que le béton, par sa grande liberté d'usage dans tous les plans (plat ou incliné, droit ou courbe...) se soit imposé d'évidence. « Chez

EOLE, nous portons une réflexion écologique depuis vingt ans, et le béton y tient sa place. Pour l'économie qu'il offre, pour sa durabilité, pour sa recyclabilité, le béton est un matériau que nous savons apprécier » dit Madame Anne-Marie Sauvat. « Et le choix du matériau est important car dans un espace public, tout est fragile ! Les usages sont intensifs et un projet mal conçu sera malmené... Notre but est donc de concevoir des espaces que le public s'approprie et respecte. Pour cela, la pérennité du matériau a toute son importance. Par ses nombreux atouts (sa solidité, sa longévité, le peu d'entretien exigé...), le béton est pour nous un partenaire de choix ! »

Plan © Atelier EOLE



Coupe © Atelier EOLE



UN TERRAIN VOLONTAIREMENT RETRAVAILLÉ

Le modelé du terrain, initialement tout à fait plat, fait partie de l'esprit des aménagements. Les reliefs et micros-reliefs intègrent des infrastructures souterraines (rampe parking, puits canadiens...), créent des écrans physiques et visuels avec les parcelles voisines, dissimulent les zones de stationnement, structurent le site, et créent de la surprise en ne dévoilant les espaces que très progressivement en fonction des déplacements.

Les plantations choisies pour leurs floraisons très colorées et les feuillages variés sont toujours plantés sur des déclivités qui donnent à voir une plus grande surface et créent ainsi une impression d'abondance végétale. Ces jeux de terrassement et de modelés participent à une gestion durable du projet en permettant de conserver sur site la majeure partie des terres déblayées dans le cadre du chantier.

Parallèlement, le profil général du terrain renvoie les eaux vers le second axe latéral aménagé en zone d'infiltration linéaire et permettant une percolation ralentie de l'eau au niveau de cette rivière sèche (ou wadi).

Dans un souci de création d'espace et de contrôle social, la zone centrale du parc offre quant à elle une vue très dégagée sur l'ensemble du site. La vaste pelouse centrale,

plantée d'arbres, est également légèrement inclinée vers la rivière sèche. En cas de forte pluie, cette pelouse d'orage et la rivière sèche temporisent un volume calculé d'eau. Le paysage du parc est alors métamorphosé, mais les circulations - légèrement rehaussées à cet endroit - restent cependant praticables.

De manière générale, le parc est largement arboré et planté de massifs arbustifs, formant une lisière naturelle en périphérie et structurant les différents espaces du parc. La palette végétale est volontairement dissociée de la palette des plantes indigènes. L'accent ayant été porté sur un choix de végétaux aux floraisons vives et évolutives au fil des saisons, conférant au parc Neocitta une identité propre, affirmée pour ce nouveau parc du centre-ville et en écho à l'architecture contemporaine du bâtiment « Neocitta 1 » qui en forme la porte d'entrée principale. Les plantes ont également été choisies pour leurs qualités de plantes mellifères. En outre, des espèces de terrain sec et pauvre sont sélectionnées pour occuper les zones remblayées, permettant ainsi de conserver au maximum le sol existant et de limiter les apports de terre végétale. On limitera ainsi par la même occasion les besoins en arrosage. Parallèlement, la rivière sèche-zone inondable est plantée d'une végétation appréciant l'humidité.

Photo © EOLE





DES ESPACES DIFFÉRENCIÉS

En résumé le parc se décline en une variété d'espaces différenciés préservant cependant de grandes transparences visuelles et transversalités d'usages, où chacun peut disposer d'un espace adapté à ses usages particuliers, par exemple:

- **Le faisceau des allées-ruban en béton.** Ces allées permettent de traverser le parc pour rentrer chez soi, aller à l'école, au centre administratif, aux commerces, aux arrêts de bus... Ce réseau est aussi un des supports majeurs des usages plus dynamiques induits par les modelés de terrain et le revêtement.

- **L'esplanade** au pied du bâtiment « Neocitta 1 ». D'environ 1.200m² cet espace urbain est tourné à la fois vers la ville et vers le parc, en formant sa porte d'entrée principale. Cette vaste place est à l'échelle du bâtiment dont elle forme le socle, permettant ainsi aux activités commerciales attendues au rez-de-chaussée de se développer vers l'extérieur.

- **La zone de sport et gradins** (+/- 200m²). Cette zone est destinée à tous ceux qui souhaitent jouer. Il s'agit d'une plateforme de basket, complétée de gradins qui s'appuient sur un relief planté intégrant la rampe vers le parking souterrain du bâtiment « Neocitta 1 ».

- **La plateforme belvédère et la zone d'escalade** (+/- 200m²).

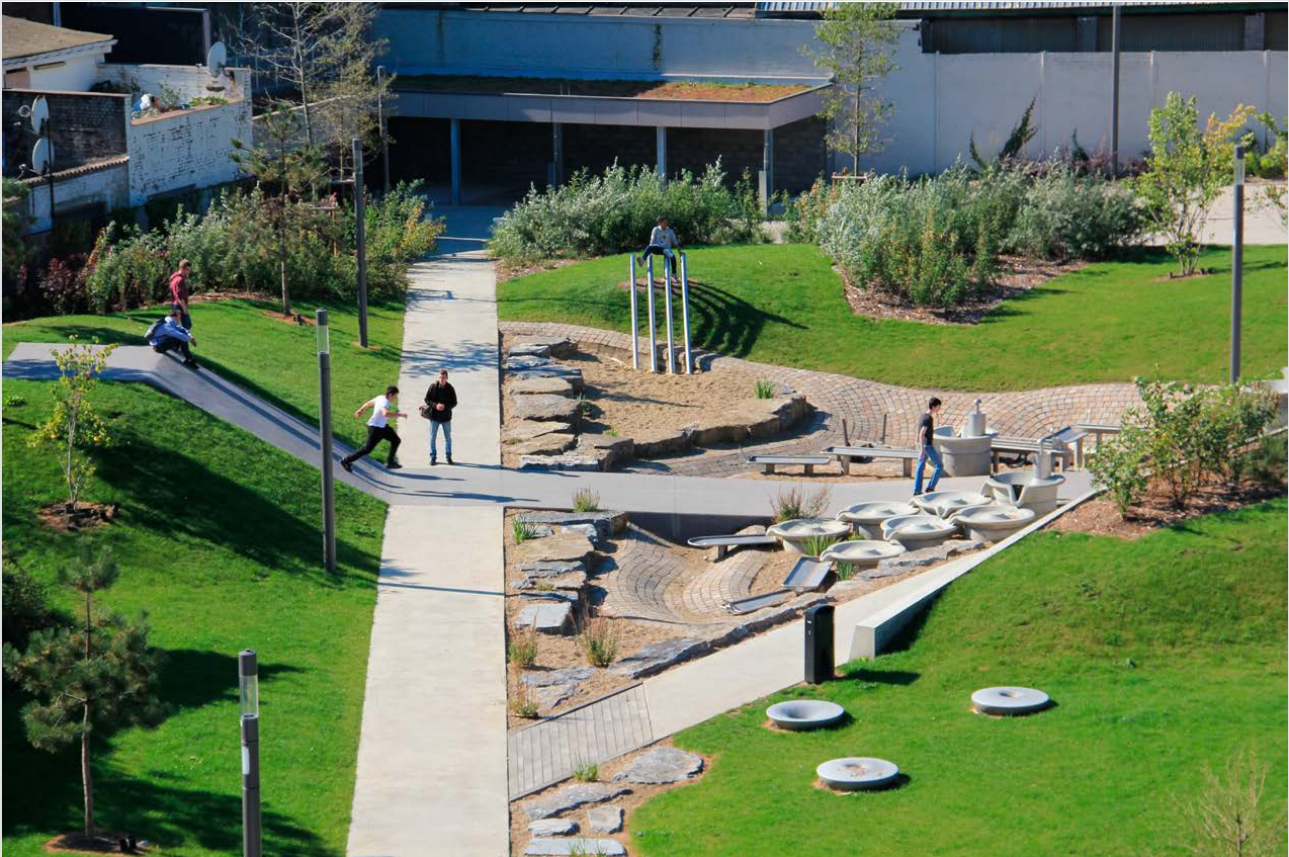
En bordure Nord du parc, le relief s'appuie sur un mur béton et est équipé d'une plateforme en bois et d'une banquette linéaire. Bien orienté au soleil, ce belvédère solarium permet de créer une barrière physique et visuelle entre le parc et les fonds de jardin de la rue François, tout en offrant une vue surplombante et agréable sur l'ensemble du parc. L'extrémité Ouest du relief est aménagée en zone d'escalade et de glissade pour les jeunes enfants.

- **Les jeux d'eau et le ruban de jeu** (+/- 250m²).

Au cœur du parc, un espace est dédié aux jeux aquatiques. Les animations aquatiques sont gérées via trois pompes manuelles. L'alimentation en eau nécessite l'interaction d'un enfant, la consommation en est donc très ponctuelle et limitée. Cette aire de jeux est reliée à la zone d'escalade via un ruban lisse, transversal au parc, qui sillonne le relief et forme ainsi un élément ludique informel.

Photo © ERIGES





QUALITÉS TECHNIQUES DU PROJET

La gestion des eaux pluviales :

L'aménagement favorise l'évaporation et l'infiltration en profitant de la présence temporaire de l'eau en surface pour animer le parc et changer le paysage (rivière sèche ou inondée). La gestion intégrée de l'eau de ruissellement a permis de limiter drastiquement le réseau technique de gestion des eaux (drainage, avaloirs, volumes rejetés à l'égout,...).

La gestion des terres de déblai :

Le projet limite l'évacuation des terres de déblai liées aux travaux de terrassement du parc en les stockant sur place sous forme de relief intégré.

La gestion de la consommation électrique :

Le parc bénéficie d'un éclairage public à 'leds' qui combine les avantages de faible consommation et d'un entretien limité.

La gestion de la consommation en eau :

La palette végétale est adaptée aux contraintes d'ensoleillement et de nature du sol et ne nécessite pas d'arrosage.

Les jeux d'eau nécessitent une interaction mécanique volontaire de l'enfant (pompe manuelle). L'eau pompée est ensuite valorisée dans les aménagements ludiques successifs situés en aval de la pompe.

LE BÉTON, UN CHOIX QUI S'IMPOSAIT

Parmi les nombreux atouts du béton, trois ont particulièrement été soulignés par le bureau EOLE lors de la réalisation du parc Neocitta.

La nature même du béton : un matériau dur... liquide !

Grâce à la fluidité du béton coulé en place, tout est permis. Le maître d'œuvre dispose d'une grande liberté d'usage dans tous les plans, qu'ils soient horizontaux, verticaux, inclinés ou courbes, qu'il s'agisse de tailles ou de gabarits... Cette fluidité est bien entendu d'une grande facilité pour la mise en œuvre.

Béton et polyvalence

Se promener, rouler à vélo, faire du skateboard, pousser un landeau... Et disposer toujours du même

confort de circulation. C'est possible grâce à la multiplicité des traitements de surface du béton : béton lisse, béton lavé, béton sablé, béton bouchardé... À toutes ces possibilités s'ajoutent encore les éléments en béton réalisés sur mesure par des professionnels comme URBASTYLE ou EBEMA. Le béton offre décidément une belle liberté de création, qui permet d'installer un mobilier très robuste (et donc moins susceptible d'être vandalisé) dans l'espace public.

La permanence du béton

Imputrescible, ininflammable, robuste, le béton est là pour longtemps ! Avantage supplémentaire : les entretiens post-chantiers sont limités. Voilà encore une belle source d'économie.

Photo © Eric Schelstraete



Photo © Eric Schelstraete

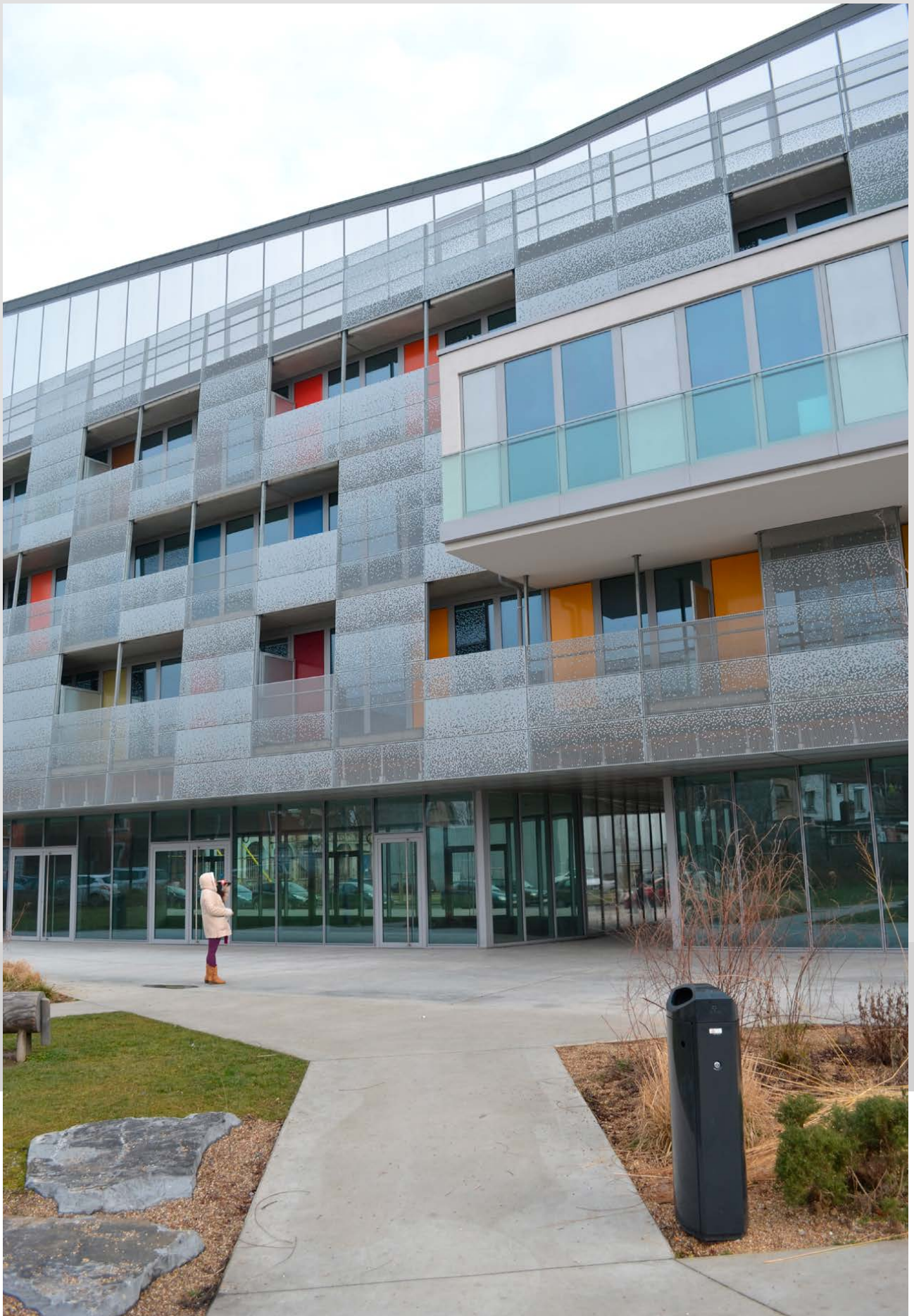




Photo © Eric Schelstraete

Auteurs

Anne-Marie Sauvat, architecte paysagiste, ABAJP
avec la collaboration de Sylvie Reversez et Eric Schelstraete

Pour plus d'informations :

Maître d'ouvrage : ERIGES (Eriger Seraing) - Régie communale autonome de Seraing
Maître d'œuvre : EOLE Atelier d'Architecture des Jardins et du Paysage sprl - www.eole.eu

